



Pour la défense de la loi Bichet sur la distribution de la presse

Le SNJ-CGT s'associe à l'appel à rassemblement devant le Sénat le mercredi 22 mai, lancé par le SGLCE-CGT pour la défense de la loi Bichet.

Comme nos camarades du SGLCE, nous exigeons le maintien de cette loi qui, depuis 1947, encadre la distribution de la presse en France. Le gouvernement a en effet lancé depuis avril une procédure accélérée pour son projet de loi sur la distribution de la presse, dont l'objectif est d'abroger l'actuelle loi Bichet, en passant en force comme sur nombre d'autres sujets.

Comme le rappelle le SGLCE, ce projet de loi vise à « libéraliser le secteur en mettant fin à la solidarité et à l'égalité de traitement entre les titres de presse qui permettent aujourd'hui à chacun d'entre eux d'être présent sur tout le territoire, tous les jours et ce, quels que soient leurs moyens financiers. Dans ce nouveau monde ouvert à la concurrence, nombre de titres disparaîtront, faute des ressources nécessaires pour se faire distribuer. Les autres devront se conformer aux offres des opérateurs dans une relation purement commerciale, comme avec n'importe quelle marchandise. »

Le SGLCE résume ainsi les risques : « Ce projet, s'il allait à son terme, ouvrirait ainsi la distribution de la presse aux forces de l'argent, et plus rien n'empêcherait alors le retour d'un monopole privé comme c'était le cas avant l'instauration de la loi Bichet. Loin d'être une modernisation du système de distribution, ce projet de loi est, tout simplement, un véritable retour en arrière. »

Mobilisons-nous pour combattre cette régression, qui concerne les journalistes, comme tous les salariés de la presse, quels que soient les statuts et les métiers.

**Rendez-vous mercredi 22 mai à 10h30 devant le Sénat :
16 rue de Tournon à Paris (métro Luxembourg)**

Montreuil, le 20 mai 2019.

